



ADRIA

FOOD LAW

CLUB RÉGLEMENTATION

VENDREDI 4 AVRIL 2025

Nom.....

Prénom.....

Société.....

Email.....

Adhérent 229€ HT- 274,80€ TTC

Non adhérent 382€ HT- 458,40€ TTC

Participation déjeuner 20€ TTC

PARTICIPERA

au Club Réglementation du vendredi 4 avril 2025 de 9h30 à 16h00

En présentiel

En distanciel

PROGRAMME

Matin 9h30-12h00 :

Actualités réglementaires françaises et UE

Anne-Laure Bequet et Célia Soyer – ADRIA

Après-midi 14h00-16h00 :

Lutte contre la déforestation » : Exigences du Règlement (UE) 2023/1115 / Focus sur le document d'orientation de la Commission

Manon Ombredane – Cabinet Squire Patton Boggs

Date et Signature

Fait à

Nom du signataire

